

COMPTE RENDU DU CTL DU 02/10/2020.

Ce CT a été re-convoqué suite au vote contre de l'unanimité des OS sur les points I et II visés ci-dessous.

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Mme GABELLE DDFIP, Mme GAYTON-SEGRET, Mme LECHEVALIER, M LERAY .

Secrétaires : Mmes TOULZAC et FROMENT

ORGANISATIONS SYNDICALES

SOLIDAIRES FIP87 : Chantal FEYSSAT, Roselyne UZU, Pierrick BONJEAN

Et les représentants de FO, CGT, CFDT-CFTC.

Secrétariat assuré par FO.

Lecture de liminaires

Notre OS fait part de sa surprise d'apprendre par la presse (par notre OS la veille) du transfert d'une quarantaine d'emplois destinés à renforcer les services du CGR et SLREM et demande quelles étaient les propositions de la direction en la matière et depuis quand elle avait connaissance de cette délocalisation.

Réponse :

Elle a elle-même été avisée juste avant la conférence de presse, n'avait fait aucune proposition car on ne l'a pas sollicitée. Ce projet est piloté uniquement par la Centrale.

Seules avaient été demandées dans le cadre du NRP, les capacités des départements en termes de m² et d'agents susceptibles d'être accueillis.

Bel exemple de concertation !

Si l'on peut se réjouir de ces renforts il convient de tempérer tout enthousiasme excessif. Ce ne sont pas 40 emplois transférés mais une arrivée au fur et à mesure des départs en retraite, mutations, promotions et qui intégrera bien entendu les suppressions à venir.

Le solde net sera donc beaucoup moins attractif.

En réponse aux interrogations sur le fonctionnement du SDIF (manque de personnel, avenir) la directrice fait observer que lors de la réunion organisée sur le contrat d'objectifs et de moyens à destination du SDIF hier, aucune remarque n'a été formulée, aucune crainte exprimée par les agents sur le devenir et l'organisation de ce service.

Toutefois, des collègues étaient absents et aucune visite des locaux n'était programmée .

I - Modification des horaires d'ouverture au public des Centres de Finances Publiques de Limoges Cruveilhier, Saint-Yrieix -La- Perche et Saint-Junien

Nous avons bien conscience que ces modifications nous sont imposées dans le but à terme de ne recevoir que sur rendez-vous.

Mais aucune information des agents n'a été effectuée sur les modalités pratiques (ouverture des portes par qui ?, un gestionnaire de file d'attente pour tous, agencement des locaux, APRV commun aux différents services,...)

Réponse : Les chefs de service ont été associés.

Mais ce ne sont pas eux qui reçoivent le public et sont en mesure d'appréhender nos difficultés de travail et d'organisation.....

Déjà à l'ordre du jour du CT du 24/09/20, ce point est à nouveau évoqué dans la mesure où nous avons voté contre.

Vote :

A nouveau contre à l'unanimité des OS.

Cette modification des horaires est adoptée contre notre gré, la présidente ayant voix prépondérante. Rappelons que nos votes « contre » se justifient par le fait que cette modification d'horaires si elle peut se comprendre pour les contribuables pendant la pause méridienne va poser des problèmes pour les collègues qui vont avoir bien du mal à assurer la réception, le téléphone, le travail quotidien puis enchaîner avec le renfort aux centres de contact ou/et les APRV.

Comment se fait-il que nous n'ayons pas été avisés de la fermeture des Centres Prélèvement Service au 01/09/2020 ?_

Les courriers transmis au CPS de LYON nous ont été retournés et désormais il appartient aux services de scanner ces pièces afin de les transmettre, par voie dématérialisée, au Centre de Contact de PAU qui a absorbé ce CPS.

Cela occasionne un afflux supplémentaire d'appels téléphoniques, entre autres, au SIP, sans compter les renforts mobilisés pour les Centres de Contact.

II-Dématérialisation et Centralisation des quittus fiscaux au SIE de Limoges !

Même observation que ci-dessus et même vote contre à l'unanimité des OS.

La dématérialisation est adoptée pour les mêmes raisons.

Notre vote contre se justifie par le fait qu'il s'agit d'un nouveau transfert de tâches sur un nombre toujours plus réduit d'agents, qui permettra à terme avec les précédents, de justifier d'une fermeture définitive dans le futur .

III-Questions Diverses

1- BDV/PCE : Fusion ou pas ?

Il s'agit d'un rapprochement et pas d'une fusion pour l'instant.

Juste un pilotage commun.

Le but est de mieux travailler ensemble.

2 - Avis différés de taxes foncières pour certaines communes

Certaines communes du nord du département ont voté tardivement leurs taux d'imposition à la taxe foncière ce qui a entraîné le report de l'édition de ces avis et de leur paiement au début de l'année 2021.

Y a t-il eu une information des collectivités concernées et des contribuables sur les conséquences induites (notamment au niveau de la mensualisation) ?

La question sera étudiée et une réponse sera apportée.

3- Dysfonctionnements applicatifs et problèmes d'impression

Pourquoi certaines applications ne s'ouvrent qu'avec Mozilla et d'autres uniquement avec Internet Explorer.

Problèmes d'impression : portraits ou paysages intempestifs, impressions incomplètes...

Est-ce dû à Windows 10 ? Mauvaise configuration ?

Où en est la généralisation de Windows 10 ?

La question va être posée à l'ESI.

La généralisation de Windows 10 est un objectif prioritaire qui a été retardée du fait de la situation sanitaire.

4 - Améliorations à apporter lors des conférences téléphoniques à venir

Lors de la précédente (accueil des nouveaux) notre OS n'a pas été avisée du changement d'horaires et impossibilité de se connecter .

Les choses s'amélioreront la prochaine fois.

5 - Les télétravailleurs pour raisons médicales seront-ils informés du contenu du Contrat d'Objectifs et de Moyens comme l'ensemble des autres agents ?

Une audio-conférence leur sera proposée.

6- Rupture Conventionnelle

Combien de demandes déposées acceptées ou refusées ?

2 demandes ont été déposées

- 1 a fait l'objet d'un refus (acceptation par la DDFIP 87 mais rejet par la DG qui souhaite une harmonisation)

- l'autre est en cours

La DDFIP 87 souhaiterait connaître les motifs de rejet ou acceptation en national pour éviter de donner 1 avis et d'être ensuite désavouée par le national.

7 – Calendrier NRP

Qu'en est-il du calendrier ? .

Les fusions SIE SIP sont maintenues aux dates prévues .

En revanche, le calendrier sur les suppressions de postes comptables sera détendu et réparti entre le 01/01 et le 01/09/2021 pour permettre une meilleure organisation matérielle et information des agents.

Toutefois, les DDFIP sont en attente des décisions ministérielles.

Dès que la DDFIP 87 aura des informations elle prendra l'attache des gens concernés pour un accompagnement personnalisé.

8- Réintégration de l'agent détaché au GIR.

Elle sera réintégrée d'abord dans le vivier du département (nouvelles règles d'affectation) et reversée dans un service qui pour l'instant n'est pas identifié.

9- Mutualisation BCR 87, 19, 23

Où en est la mutualisation compte tenu du fait que l'agent du 23 qui devait s'investir plus particulièrement est parti ?

Une convention a été signée.

La cheffe de la BCR a été reçue et est invitée à faire valoir les difficultés rencontrées notamment eu égard au contexte sanitaire.

10- Recrutement d'un contractuel pour le service BIL

Le but est qu'il apporte une assistance aux études, suivi des travaux concernant la toiture, le RDC à Cruveilhier et les futurs travaux liés à la démétropolisation.

11 - Télétravail

Pour la période à venir et jusqu'à la fin de l'année combien de demandes présentées ? Satisfaites ? Ces agents devront-ils reformuler leur demande dans le cadre de la campagne annuelle ?

**70 demandes formulées (hors personnel concerné par des préconisations médicales)
40 ont pu être honorées faute de micros en nombre suffisant pour satisfaire les autres.
Des commandes ont été passées mais les livraisons, par le fournisseur, se font au compte gouttes.**

Ces agents devront reformuler une demande dans le cadre de la campagne nationale et ce d'autant plus que les règles vont changer.

12- Matériel informatique OS imprimante à Cruveilhier

L'imprimante fonctionne mal. Remplacement ?

Vu et pris note.

13- SPF-E et réception au rez-de-chaussée

Les agents en charge de l'accueil souhaitent une amélioration de leurs conditions de travail

Leur bureau est exigu : 4 m².

Ils souhaitent annexer un bureau contigu pour stocker la documentation et pouvoir travailler dans de bonnes conditions entre 2 RDV.

La question sera examinée.

14 – Remboursement des frais de repas pendant la période d'urgence sanitaire (question posée lors du précédent CT)

Dès lors qu'un lieu de restauration est ouvert, le remboursement des repas prend fin.

Au cas particulier, le restaurant de Cruveilhier a rouvert le 12/05/2020.

Dès cette date plus de remboursement de frais de repas même pour ceux qui utilisaient d'autres lieux de restauration demeurés fermés.

Tes Représentants au CT : Chantal FEYSSAT, Roselyne UZU et Pierrick BONJEAN